



Société anonyme au capital de 13 105 191 euros
Siège social : 16, rue de la Ville l'Evêque – 75008 Paris
342 376 332 R.C.S. PARIS

La norme comptable IFRS 16 relative aux « Contrats de location » est appliquée par le Groupe depuis le 1^{er} janvier 2019 selon la méthode rétrospective sans retraitement des périodes comparatives.

Le compte de résultat, le bilan et la présentation des informations sectorielles ont été modifiés en conséquence.

L'application de la norme IFRS 16 a conduit le Groupe à faire évoluer son indicateur financier de rentabilité, depuis le 1^{er} janvier 2019, vers l'*EBITDAaL* (EBITDA after Leases)

ANALYSE DE L'ACTIVITE DU GROUPE ET DU RESULTAT

PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES CONSOLIDÉES

<i>En millions d'euros</i>	S1 2019	S1 2018
COMPTE DE RESULTAT		
Chiffre d'affaires total	2 607	2 404
Chiffre d'affaires services	2 486	2 303
EBITDAaL	802	866
Résultat opérationnel courant	243	406
Résultat net récurrent	91	232
BILAN		
Actifs non-courants	11 550	8 103
Actifs courants	1 620	1 920
<i>Dont Trésorerie et équivalents de trésorerie</i>	453	897
Actifs destinés à être cédés	893	18
Total de l'actif	14 063	10 041
Capitaux propres	3 599	3 445
Passifs non-courants	6 904	3 996
Passifs courants	3 167	2 600
Passifs détenues en vue d'être cédés	393	0
Total du passif	14 063	10 041
TRESORERIE		
Capacité d'autofinancement	1 078	852
Impact IFRS 16	-332	-
Investissements France	-779	-773
Investissements Italie	-161	-91
Investissements fréquences ¹	-69	-81
Flux net de trésorerie Groupe (avant variation de l'endettement et dividendes)	-600	-744
Dividendes	-53	-40
Endettement net	4 610	3 257

¹ Dont 61 millions d'euros en Italie relatifs à la première échéance du dernier versement à Wind/Tre

1 PRESENTATION GENERALE DU GROUPE

En 20 ans, le Groupe Iliad (le « **Groupe** ») a connu une très forte croissance en France, avec de nombreuses évolutions technologiques et commerciales, il est passé d'un fournisseur d'Internet fixe bas débit à un fournisseur intégré fixe et mobile Très Haut Débit comptant environ 20 millions d'abonnés, en priorisant les déploiements des dernières technologies et en commercialisant des offres simples. En 2018, le Groupe s'est étendu géographiquement en Italie, où il a depuis recruté 3,8 millions d'abonnés. Le Groupe Iliad est ainsi devenu en 20 ans un des principaux acteurs des communications électroniques en France et en Italie, avec plus de 23 millions d'abonnés, réalise 2,6 milliards d'euros de chiffre d'affaires au 1^{er} semestre 2019, et compte près de 11 000 salariés.

La société Iliad SA est la société mère du groupe Iliad présent sous les marques commerciales Free en France et Iliad en Italie. Iliad SA est coté depuis 2004 sur Euronext Paris (symbole ILD).

Depuis le lancement de ses activités en Italie, le Groupe dispose de deux secteurs géographiques distincts :

- **Secteur France**

Fort du succès de ses offres Haut Débit et Très Haut Débit sous la marque Free, le Groupe Iliad s'est imposé comme un acteur majeur sur le marché des télécommunications fixes en France. Avec le lancement en 2012 de ses offres mobiles, le Groupe est devenu un opérateur intégré présent à la fois dans le Haut et Très Haut Débit fixe et dans le mobile. Sur ces deux segments d'activité, le Groupe a forgé son succès autour des piliers suivants : simplicité des offres, excellent rapport qualité / prix et innovation.

- **Secteur Italie**

Le 29 mai 2018, le Groupe a lancé son offre de téléphonie mobile en Italie et disposait, au 30 juin 2019, de 3,8 millions d'abonnés. Sur le 1^{er} semestre 2019, le Groupe y a généré 177 millions d'euros de chiffre d'affaires.

À diverses reprises dans ce rapport de gestion les notions suivantes sont utilisées :

EBITDAaL : résultat opérationnel courant avant prise en compte des dotations aux amortissements (ou dépréciations) des immobilisations corporelles et incorporelles, et de l'impact des charges liées aux rémunérations sous forme de stock-options/actions.

Chiffre d'affaires facturé à l'abonné : chiffre d'affaires généré par la vente de services à l'abonné.

Ces indicateurs sont utilisés par le Groupe comme mesure de la performance opérationnelle.

1.1 Formation du chiffre d'affaires

France

Offres fixes (Haut Débit et Très Haut Débit)

En 2018, Le Groupe a initié une nouvelle approche commerciale, reposant sur :

- **Une approche plus rationnelle en termes de prix et de promotions.** Ainsi, le Groupe a totalement redéfini sa gamme d'offres historiques, en accordant une remise automatique sur les 12 premiers mois. Le Groupe a également introduit une durée d'engagement de 12 mois et des frais d'activation de 49 euros. Le Groupe propose désormais à ses abonnés, avec mise à disposition d'une Freebox, 4 offres d'accès à Internet (de 9,99 à 29,99 euros par mois pour les 12 premiers mois, puis 24,99 à 44,99 euros par mois), et une offre premium, sans remise, à 49,99 euros par mois ;
- **Une différenciation par l'innovation** avec le lancement de la Freebox Delta et de la Freebox One en décembre 2018, dont l'objectif est de permettre une meilleure segmentation de la base d'abonnés.

Ainsi, au 30 juin 2019, le Groupe propose 5 offres principales :

- **l'offre Freebox Delta, le haut de gamme de Free (49,99 euros par mois),** permet d'atteindre des débits inédits en Fibre en intégrant la technologie Fibre 10G ou en DSL via l'agrégation xDSL/4G. Sont aussi inclus : 280 chaînes TV et les appels vers les fixes et les mobiles. L'offre Freebox Delta intègre Netflix Essentiel pour la S-VOD (4K HDR possible si Netflix Premium souscrit) et LeKiosk pour lire en illimité la presse. L'abonné devient propriétaire du boîtier « Player » (facturé 480 euros), lui permettant de bénéficier du son d'une enceinte Devialet, de profiter des assistants vocaux Ok Freebox et Amazon Alexa, de piloter sa maison avec le hub domotique ou la surveiller avec le pack sécurité (en option). Enfin, l'abonné pourra stocker jusqu'à 1 To de données sur son NAS (en option). Il est possible de souscrire à cette offre sans acquérir le Player Free-Devialet, il s'agit alors de la déclinaison Freebox Delta S. Dans ce cas, les services TV ne sont pas inclus dans l'abonnement, Ok Freebox ni Amazon Alexa, et en contrepartie le tarif mensuel est plus bas que dans le cas de l'offre Freebox Delta ;
- **l'offre Freebox One (29,99 euros par mois pendant 1 an, puis 39,99 euros par mois)** a la particularité de concentrer en un seul boîtier le Server et le Player. Freebox One inclut le forfait Netflix Essentiel et permet d'accéder à des contenus 4K HDR en téléchargement définitif avec la plateforme Canal VOD. Les services habituels comme 220 chaînes avec Freebox TV, les 110 destinations de la téléphonie vers les fixes et des destinations mobiles sont inclus. Enfin, bien sûr, cette Freebox unique est compatible avec les technologies Fibre et xDSL ;
- **La Freebox Révolution (19,99 euros par mois pendant 1 an, puis 44,99 euros par mois)** qui permet de connecter plusieurs terminaux et d'accéder à internet dans les meilleures conditions. Elle est enrichie de nombreux services innovants comme le serveur NAS permettant un stockage jusqu'à 250 Go, accessible en permanence quel que soit l'endroit où se trouve l'abonné, le lecteur Blu-Ray™, les appels inclus vers les mobiles en France métropolitaine et intègre les dernières technologies (Courant Porteur en Ligne, télécommande gyroskopique, manette de jeux, haut-parleurs) ;
- **La Freebox mini 4K (14,99 euros par mois pendant 1 an, puis 34,99 euros par mois),** première box triple-play sous AndroidTV™, la plateforme de Google™ à destination de la TV, compatible 4K / Ultra Haute Définition, avec de nombreux services innovants (télécommande à recherche vocale, utilisation du téléphone mobile comme télécommande, boîtier compatible Bluetooth™...) et des dimensions en faisant la box la plus compacte du marché (11 x 15 cm) ;

- **La Freebox Crystal (9,99 euros par mois pendant 1 an, puis 24,99 euros par mois).** Depuis le remplacement de la Freebox Crystal par la Freebox mini 4K, la Freebox Crystal n'était plus disponible au sein des offres commerciales du Groupe. Toutefois, lors de la refonte de ses offres fixes, le Groupe a décidé de réintégrer l'offre Freebox Crystal en tant qu'offre entrée de gamme.

Selon l'éligibilité de la ligne de l'abonné, les offres de Free sont compatibles avec les différentes technologies haut débit et très haut débit :

- **via la Fibre optique (Fibre)** qui, permet aux abonnés de bénéficier d'un accès à Internet à Très Haut Débit (THD) (jusqu'à 10 Gbit/s en réception et jusqu'à 600 Mbit/s en émission) ;
- **via VDSL2** qui permet aux abonnés en zones dégroupées et ayant des lignes courtes d'atteindre des débits allant jusqu'à 100 Mbit/s en réception et 40 Mbit/s en émission ;
- **via xDSL/4G** permettant de coupler le signal xDSL avec un signal 4G dans les zones où le débit est bas, permettant à l'abonné de bénéficier d'une vitesse jusqu'à 10 fois plus rapide que l'ADSL ;
- **via ADSL** qui permet aux abonnés d'accéder à l'Internet avec un débit minimum de 2 Mbit/s, pouvant atteindre les 22,4 Mbit/s dans les zones dégroupées, et 17,6 Mbit/s dans les zones non dégroupées en fonction de l'éligibilité de la ligne (débits IP) ;

Les offres du Groupe permettent aux abonnés, selon le forfait choisi, de bénéficier des services présentés ci-après :

- **La téléphonie** : tous les abonnés bénéficient d'un service de téléphonie comprenant les appels émis depuis leur Freebox vers les numéros fixes en France métropolitaine (hors numéros courts et spéciaux), ainsi que vers les lignes fixes de plus de 110 destinations selon le forfait. De plus, différentes offres sont proposées aux abonnés afin de bénéficier de la gratuité ou de la forfaitisation des appels émis vers les mobiles en France métropolitaine ;
- **Free propose la plus importante offre audiovisuelle du marché** en permettant à ses abonnés d'accéder à un service de télévision comprenant au total près de 600 chaînes. Freebox TV permet de recevoir dans son offre de base 220 chaînes. Avec l'offre TV by CANAL Panorama, 60 chaînes sont ajoutées dont 30 exclusives à l'offre Freebox TV. Environ 240 chaînes Haute Définition et plus de 100 chaînes en service de rattrapage viennent enrichir ces bouquets ;
- **Free propose à ses abonnés d'accéder à de nombreux services à valeur ajoutée** comme la télévision de rattrapage (Freebox Replay), la vidéo à la demande (VOD), les services de vidéo à la demande comme Netflix (S-VOD), l'abonnement aux bouquets et chaînes payantes (Canal+, Bein Sport...) ou des jeux vidéo. L'offre TV by CANAL permet en outre aux abonnés d'accéder à plus de 100 chaînes en replay et de 8 000 contenus à la demande, quel que soit leur écran (smartphone, tablette, Xbox 360 et Xbox One, PC/MAC). L'offre Famille by CANAL permet de décliner l'offre TV by CANAL, exception faite des chaînes sports, aux abonnés Freebox Crystal et Mini 4K ;
- **Free propose des nouveaux usages pour le foyer** avec l'inclusion de LeKiosk et de la presse en illimité (Freebox Delta), de Netflix (Freebox Delta et One), de piloter sa box grâce à la voix avec les assistants Ok Freebox et Alexa (Freebox Delta) et Google assistant (mini 4K). Enfin, le Groupe s'est lancé dans la domotique en 2018 avec l'ajout d'un hub domotique (Delta et Delta S) couplé à un pack sécurité pour veiller et surveiller son domicile.

Offres aux entreprises

L'activité d'hébergement du Groupe se décline sous trois activités, chacune représentée par une marque :

- **l'hébergement**, qui correspond (i) à la mise à disposition d'un serveur dédié aux particuliers et aux petites et moyennes entreprises souhaitant sécuriser leurs données, ou (ii) à l'hébergement de sites internet ainsi qu'à l'achat / la revente de noms de domaines s'adressant essentiellement aux particuliers ou aux très petites entreprises ayant un besoin d'espace de stockage relativement faible. Ces services sont facturés sur la base d'un abonnement mensuel ou annuel selon les offres ;
- **la colocation**, cette prestation de service consiste à mettre à disposition des espaces au sein d'un *datacenter*, ainsi que la capacité électrique associée, pour héberger des baies et serveurs appartenant généralement au client final ;
- **le Cloud computing**, qui correspond à l'accès, via un réseau de communications électroniques, à la demande et en libre-service, à des ressources informatiques partagées configurables. L'offre « *Scaleway* » s'inscrit dans cette logique avec des serveurs qui peuvent aussi bien être virtualisés que physiques et dédiés.

Au cours du premier semestre 2019, le Groupe a souhaité renforcer sa position sur le marché des entreprises à travers l'acquisition d'une participation majoritaire dans Jaguar Network (75% du capital), pour un investissement d'un peu moins de 100 millions d'euros.

Cette acquisition doit permettre au Groupe d'adresser plus largement le marché des entreprises en France, en développant des offres d'accès et des services innovants et compétitifs. Elle offre également des synergies importantes en termes d'investissement, d'innovation et de savoir-faire.

Offres mobiles

Dans le cadre de la nouvelle stratégie commerciale engagée par le Groupe au cours de l'année 2018, un focus particulier sur l'amélioration du mix d'abonnés en faveur du Forfait Free 4G illimité a été mis en place. Pour ce faire, les actions suivantes ont été mises en place :

- Lancement d'une offre intermédiaire à 8,99 euros/mois pour la première année, avec une migration automatique sur le Forfait Free 4G illimité au bout de 12 mois, entraînant ainsi une amélioration du chiffre d'affaires facturé aux abonnés ;
- Intensification des campagnes de migration des abonnés 2€ sur le forfait Free 4G illimité, avec des démarches proactives de la part du Groupe.

Ainsi au 30 juin 2019, le Groupe proposait les offres mobiles suivantes :

- **le forfait à 2 euros/mois (0 euro/mois pour les abonnés Freebox)** qui permet aux abonnés d'avoir accès à :
 - 120 minutes d'appels en France métropolitaine et vers les mobiles des États-Unis, du Canada des DOM et de la Chine, vers les fixes de 100 destinations internationales, ainsi que depuis l'Europe et les DOM vers les fixes et mobiles de France métropolitaine, Europe et DOM ;
 - SMS/MMS illimités en France métropolitaine et depuis l'Europe et les DOM vers la France métropolitaine, l'Europe et les DOM ;

- 50 Mo d'Internet mobile en 3G/4G et 50 Mo supplémentaires depuis l'Europe et les DOM, ainsi qu'un accès illimité à FreeWifi ;
 - Cette offre est sans engagement et inclut les services comme la messagerie vocale, la présentation du numéro ou le suivi conso. Cette offre a été conçue principalement pour les abonnés utilisant surtout la voix et à la recherche d'un prix compétitif. Dans le cadre de cette offre, l'abonné peut accéder en option à des minutes et Mo supplémentaires, ainsi qu'aux appels vers l'international et depuis l'étranger ;
- **le forfait Free 4G illimitée (100 Go pour les non abonnés Freebox) à 19,99 euros/mois (15,99 euros/mois pour les abonnés Freebox) intégrant :**
- les appels illimités vers les mobiles et fixes de France métropolitaine, vers les mobiles des Etats-Unis, du Canada, des DOM et de Chine, vers les fixes de 100 destinations internationales ainsi que depuis l'Europe et les DOM vers les fixes et mobiles de France métropolitaine, Europe et DOM, et depuis les Etats-Unis, l'Afrique du Sud, l'Australie, le Canada, Israël et la Nouvelle-Zélande vers les fixes et mobiles du même pays et de France métropolitaine ;
 - les SMS/MMS illimités en France métropolitaine et depuis l'Europe et les DOM vers la France métropolitaine, l'Europe et les DOM (pas de MMS vers Mayotte), ainsi que depuis les Etats-Unis, l'Afrique du Sud, l'Australie, le Canada, Israël et la Nouvelle-Zélande vers les fixes et mobiles du même pays et de France métropolitaine ;
 - la 4G en illimité pour les abonnés Freebox en France métropolitaine (50/100 Go/mois pour les autres) et 25 Go/mois d'Internet mobile depuis plus de 65 destinations ;
 - Le Groupe propose son forfait Free 4G illimitée en série spéciale, c'est la **Série Free 4G, à 8,99 euros/mois** pour une durée de 12 mois, moyennant moins de destinations en *roaming* et d'Internet mobile (50 ou 60 Go inclus selon les séries), avant migration automatique sur le forfait Free 4G illimitée (100 Go pour les non abonnés Freebox).

Ventes d'équipements (téléphones mobiles et players Delta)

■ Téléphones mobiles :

Le Groupe propose une sélection des derniers téléphones mobiles. Dans une logique de transparence et afin de permettre à ses abonnés de choisir librement le forfait de leur choix avec le téléphone de leur choix, le téléphone est proposé séparément du forfait. L'abonné peut dès lors choisir d'acquérir ou non un téléphone. Plusieurs solutions s'offrent à lui :

- acheter un terminal au comptant ;
- acheter un terminal en étalant son paiement : 4 fois sans frais ou 24 fois, selon les modèles de terminaux ;
- louer un terminal : pour les smartphones haut de gamme, les abonnés ont la possibilité de louer leur mobile pendant un minimum de 24 mois. Selon le terminal, l'abonné effectue un paiement initial d'un montant compris entre 89 et 399 euros puis doit régler une mensualité comprise entre 12 et 30 euros (selon le terminal) pendant 24 mois. Au terme de cette période, l'abonné peut au choix, (i) renvoyer son terminal et bénéficier d'une nouvelle location avec un terminal de dernière génération, ou (ii) prolonger la location de son terminal.

Dans tous les cas, le Groupe reconnaît le chiffre d'affaires correspondant lors de la réception du téléphone mobile par l'abonné.

■ **Players Delta :**

Dans le cadre de son offre Freebox Delta, l'abonné devient propriétaire de son player Delta facturé au prix de 480 euros. L'abonné peut choisir librement son mode de règlement entre les différentes options proposées.

Dans tous les cas, le Groupe reconnaît le chiffre d'affaires correspondant lors de la réception du Player par l'abonné.

Italie

Le Groupe a annoncé, le 29 mai 2018, le lancement de son offre mobile en Italie, une offre simple et innovante à un prix attractif. Ainsi, Iliad Italia a lancé une offre unique à 5,99 euros/mois (appels et SMS illimités, 30 Go/mois et 2 Go/mois depuis l'Europe), avec 9,99 euros de frais d'activation de la carte SIM.

Iliad Italia a ensuite fait évoluer son offre, en proposant une offre à 7,99 euros/mois intégrant :

- les appels illimités vers les mobiles et fixes d'Italie, vers les mobiles des Etats-Unis et du Canada, vers les fixes de plus de 60 destinations internationales ainsi que depuis l'Europe vers les fixes et mobiles d'Italie et d'Europe ;
- SMS illimités en Italie et depuis l'Europe vers l'Italie et l'Europe ;
- 50 Go/mois d'Internet mobile en 3G/4G/4G+ et 4 Go/mois d'Internet mobile depuis l'Europe ;
- Cette offre est sans engagement, sans coûts cachés, et inclut les services comme la messagerie vocale, la présentation du numéro et le suivi conso. Cette offre a été conçue principalement pour les abonnés souhaitant être libres d'appeler et de naviguer en 4G/4G+ à un prix très compétitif. Dans le cadre de cette offre, l'abonné dispose également d'Internet mobile pour naviguer en Europe et de minutes illimitées vers l'international.

Le Groupe propose également une offre centrée sur la voix à 4,99 euros/mois, intégrant :

- les appels illimités en Italie et vers plus de 60 destinations internationales dont les fixes et mobiles USA et Canada, ainsi que depuis l'Europe vers les fixes et mobiles d'Italie et Europe ;
- SMS/MMS illimités en Italie et depuis l'Europe vers l'Italie et l'Europe ;
- 40 Mo d'Internet mobile en 4G/4G+ et 40 Mo supplémentaires en roaming en Europe ;
- Cette offre est sans engagement, sans coûts cachés, à vie et inclut les mêmes services que les offres Giga 50 et Giga 40.

Par ailleurs, le Groupe propose en Italie une sélection des derniers iPhone Apple (iPhone XR, XS, XS Max, 8 et 7). Dans une logique de transparence et afin de permettre à ses abonnés de choisir librement l'offre mobile de leur choix avec le téléphone de leur choix, le téléphone est proposé séparément de l'offre mobile. L'abonné peut dès lors choisir d'acquérir ou non un téléphone, en optant pour un paiement comptant ou étalé sur 30 mensualités.

1.2 Principaux coûts opérationnels du Groupe

France

Principaux coûts opérationnels des offres fixes du Groupe

(i) Coûts liés aux offres DSL

Il existe différents coûts opérationnels liés aux offres DSL proposées par le Groupe, suivant que l'abonné soit dégroupé ou non, c'est-à-dire transitant sur le réseau propre du Groupe (hors boucle locale), ou dépendant d'une offre de gros proposée par l'opérateur historique.

Aujourd'hui la quasi-totalité de la base d'abonnés DSL du Groupe est en dégroupage total. Dans ce cadre, le Groupe supporte le coût de la location de la paire de cuivre à l'opérateur historique, qui est de 9,27 euros par mois et par ligne, ainsi que des coûts de maintenance.

(ii) Coûts liés aux offres Fibre

A mesure du déploiement de son réseau, le Groupe propose à ses abonnés, dans les zones éligibles, de migrer sur une offre Fibre. La marge brute et la marge d'exploitation avant amortissements des immobilisations sur ce type d'offre sont plus élevées que sur les offres DSL, le Groupe n'ayant plus à supporter les coûts opérationnels liés à la location de la paire de cuivre à l'opérateur historique.

L'objectif du Groupe consiste ainsi à maximiser la proportion de ses abonnés en Fibre, dans les zones éligibles, lorsque cela est techniquement possible.

Dans les zones de co-financement, et afin d'optimiser son niveau d'investissement, le Groupe peut être amené à procéder à certains arbitrages, en choisissant, à l'ouverture de certaines zones, de recourir à de la location en sus des investissements qu'il réalise. Dans ce cas, le coût opérationnel supporté par le Groupe est plus important que dans le cas où il co-investit.

Principaux coûts opérationnels des offres mobiles du Groupe

(i) Les coûts d'interconnexions des terminaisons d'appels vocaux mobiles et SMS

Le coût de la terminaison d'appel est de 0,74 centime d'euro et le coût de la terminaison SMS est de 1 centime par SMS sur le 1^{er} semestre 2019.

(ii) Les coûts d'itinérance

Le Groupe supporte le coût de la prestation d'itinérance. Cette prestation d'itinérance a été définie dans le cadre d'un contrat signé avec l'opérateur historique en 2011. Depuis sa signature, le contrat d'itinérance a été adapté afin de prendre en compte la croissance du nombre d'abonnés, notamment au niveau des capacités d'interconnexion. Ce contrat d'une durée initiale de 6 ans à compter de la date de lancement commercial et portant sur les technologies 2G et 3G a été prolongé en 2016, et court jusqu'à fin 2020.

Le contrat d'itinérance permet au Groupe :

- de proposer un service aux abonnés équipés d'un terminal 2G ;
- de compléter la couverture en 3G de son propre réseau qui est en cours de déploiement.

La marge est significativement supérieure lorsque le trafic est transporté par le réseau Free Mobile. Le niveau de marge dépend également (i) de l'évolution des habitudes de consommation des abonnés, notamment en ce qui concerne la data, et (ii) de la part du nombre d'abonnés sur le Forfait Free 4G illimitée (50/100 Go pour les non abonnés Freebox).

L'objectif du Groupe consiste donc à maximiser la proportion du trafic transporté sur son propre réseau, en poursuivant ses objectifs de déploiement présentés au § 1.3.d, ainsi que d'augmenter la proportion d'abonnés au Forfait Free 4G illimitée (50/100 Go pour les non abonnés Freebox) notamment en faisant migrer les abonnés de l'offre à 2 euros/mois (0 euro/mois pour les abonnés Freebox) vers l'offre 4G illimitée (50/100 Go pour les non abonnés Freebox). Cette évolution est favorisée par les usages croissants de l'Internet mobile au quotidien.

En juin 2016, Iliad et Orange ont annoncé avoir conclu un avenant au contrat d'itinérance 2G/3G courant jusqu'à fin 2020 et mettant en œuvre le désengagement progressif de Free Mobile de son itinérance sur le réseau d'Orange. Ce désengagement prend notamment la forme d'une diminution progressive des débits internet maximum par abonné en itinérance (débit maximum théorique en réception pouvant atteindre jusqu'à 1 Mbit/s (448 kbit/s en émission) pour les années 2017 et 2018, 768 kbit/s (384 kbit/s en émission) pour l'année 2019 et 384 kbit/s (384 kbit/s en émission) pour l'année 2020).

Italie

Contrat d'itinérance de type MOCN (Multi-Operator Core Network)

Le Groupe supporte le coût de la prestation d'itinérance. Cette prestation d'itinérance a été définie dans le cadre d'un contrat de MOCN (Multi-Operator Core Network) signé avec Wind/Tre en 2016. Ce contrat permet au Groupe, dès le 1er jour, de proposer des services toutes technologies et de disposer d'une couverture nationale. Il est d'une durée initiale de 5 ans, extensible pour 5 années supplémentaires à l'initiative du Groupe. Cette solution technique de raccordement des équipements radio de Wind/Tre au cœur de réseau du Groupe permet une gestion plus efficace et optimisée du trafic entre les deux réseaux par rapport à une solution d'itinérance « classique ».

La facturation prévue par le contrat d'itinérance intègre une part fixe, correspondant à un achat de droit d'une certaine capacité sur la période initiale du contrat (reconnu en investissement selon les normes IFRS), et une part variable en fonction des volumes (minutes, SMS, MMS, Internet...) consommés. La majorité des coûts supportés par le Groupe sont variables en fonction des volumes consommés.

Le niveau de marge dépend donc du nombre total d'abonnés, du volume de trafic transporté sur le réseau du Groupe, ainsi que des habitudes de consommation des abonnés, notamment leur consommation de données mobiles. L'objectif du Groupe consiste donc à maximiser la proportion du trafic transporté sur son propre réseau, en déployant ses propres sites.

Les coûts d'interconnexions des terminaisons d'appels vocaux mobiles et SMS

En Italie, le Groupe supporte également le coût des terminaisons d'appels vocaux mobiles et SMS. Le coût de la terminaison d'appel est régulé et est de 0,90 centime d'euro par minute depuis le 1^{er} janvier 2019, contre 0,98 centime d'euro sur l'exercice 2018. Le coût de la terminaison SMS n'est quant à lui pas régulé.

1.3 Investissements et dotations aux amortissements

France

Haut Débit (offres DSL)

(i) Réseau de transmission et dégroupage de la boucle locale

Avec plus de 135 000 km de fibres, le Groupe a déployé un des plus importants réseaux IP français tant par son étendue que par le volume de trafic transporté. Le Groupe s'appuie sur cet important réseau pour relier les Nœuds de Raccordement Abonnés (NRA) et permettre le dégroupage de la boucle locale. Le Groupe poursuit l'extension de sa couverture en dégroupage en déployant de nouveaux NRA sur l'ensemble du territoire. Ainsi, au 1^{er} semestre 2019, le Groupe a poursuivi l'extension de sa couverture en ouvrant près de 700 nouveaux NRA, et dispose ainsi de 14 000 NRA dégroupés sur l'ensemble du territoire. Il est également important de souligner que tous les équipements réseaux déployés dans les

NRA (DSLAM Freebox) sont compatibles avec la technologie VDSL2, et permettent ainsi aux abonnés éligibles de bénéficier des meilleurs débits possibles sur la boucle locale cuivre.

Les fibres optiques du réseau de transmission sont amorties sur des durées comprises entre 10 et 27 ans. Les équipements installés dans les NRA (DSLAM Freebox) sont amortis sur 5 ans et 6 ans.

(ii) Coûts opérationnels et investissements par abonné

Les principaux coûts opérationnels et investissements par abonné sont :

- la mise à disposition d'une box (dont le coût varie selon le modèle) ;
- les frais d'accès au service de dégroupage (appelés également frais de câblage ou FAS) facturés par l'opérateur historique, à hauteur de 50 euros par abonné pour le dégroupage total ;
- les frais de logistique et d'envoi des modems.

L'ensemble de ces éléments (boîtiers Freebox, frais d'accès et frais logistiques) est amorti sur des durées de cinq ou sept ans.

Déploiement d'un réseau « Fibre »

La fibre optique, adoptée depuis longtemps par les opérateurs de communications électroniques pour leurs liaisons longue distance, s'affirme comme la technologie de transmission la plus rapide, la plus fiable et la plus puissante. Elle permet en effet le transport de données à la vitesse de la lumière et offre des débits de plusieurs centaines de Mbit/s, voire beaucoup plus. C'est elle qui a notamment permis le formidable essor d'Internet au niveau mondial. Avec un réseau de desserte en fibre optique aux débits montants et descendants élevés, l'utilisation simultanée de différents services multimédias devient réellement possible.

Le déploiement Fibre s'inscrit dans la continuité logique de la stratégie du Groupe Iliad, consistant à investir dans le déploiement de ses propres infrastructures, afin d'accroître ses niveaux de marge et sa rentabilité.

Le déploiement de la boucle locale en fibre optique répond à un cadre réglementaire différent selon les zones géographiques.

(i) Zones Très Denses (environ 7 millions de lignes)

L'Arcep a ainsi défini dans sa décision n°2013-1475 du 10 décembre 2013 une liste de 106 communes constituant les Zones Très Denses, dans lesquelles chaque opérateur déploie son propre réseau jusqu'aux Points de Mutualisation, qui sont le plus souvent situés à l'intérieur des immeubles. Les câblages d'immeubles sont ensuite mutualisés entre les opérateurs.

Le Groupe déploie ainsi ses propres infrastructures dans les Zones Très Denses, nécessitant :

- L'acquisition et l'aménagement de locaux pour l'installation de Nœuds de Raccordement Optique (NRO) ;
- Un déploiement horizontal, qui consiste à acheminer de la fibre optique depuis le NRO jusqu'aux Points de Mutualisation (PM) ; ce déploiement est réalisé en utilisant les galeries visitables du réseau d'assainissement à Paris, et à travers l'offre d'accès aux infrastructures de génie civil de l'opérateur historique en Province ;
- Le raccordement du réseau horizontal aux Points de Mutualisation ;

- Le raccordement final, consistant à poser une prise optique chez l'abonné, et à la connecter aux fibres verticales de l'immeuble, au niveau du boîtier d'étage.

En déployant sa propre boucle locale en fibre optique, le Groupe devient ainsi propriétaire de l'ensemble des infrastructures jusqu'à l'abonné, ce qui lui permet d'être totalement indépendant de l'opérateur historique, de maîtriser pleinement la qualité de service et la relation abonné, ainsi que d'offrir à ses abonnés un accès à une technologie répondant pleinement aux besoins croissants en bande passante.

Depuis 2016, et afin d'accélérer ses déploiements dans la zone, le Groupe a décidé de recourir, en complément de son architecture « point-à-point », à une architecture « E-PON ».

(ii) En dehors des Zones Très Denses

En dehors des Zones Très Denses, afin d'optimiser les déploiements et les investissements des opérateurs, le cadre réglementaire (défini par l'Arcep dans sa décision n°2010-1312 du 14 décembre 2010) prévoit une mutualisation plus importante des infrastructures en imposant à l'opérateur qui déploie la construction de Points de Mutualisation extérieurs, regroupant chacun environ 1 000 lignes.

Zones de cofinancement privé (environ 14 millions de lignes) :

Le Groupe Iliad a été dans ce cadre le premier opérateur à souscrire, dès août 2012, à l'offre de l'Opérateur historique d'accès aux lignes Fibres en dehors des Zones Très Denses et à s'engager à cofinancer certaines des agglomérations proposées par l'opérateur historique. Cette offre permet à chaque opérateur d'avoir accès à l'intégralité des lignes déployées et de cofinancer le déploiement à hauteur de la part de marché locale souhaitée, à travers l'acquisition de tranche de 5%. Cette offre d'accès de l'opérateur historique permet de cofinancer à la fois la ligne entre le point de mutualisation et le logement, mais également les fibres de collecte entre le point de mutualisation et le NRO.

Depuis, le Groupe Iliad a étendu ses engagements de cofinancement au fur et à mesure de la progression des déploiements de l'opérateur historique, afin d'être présent sur l'ensemble des zones déployées par ce dernier.

Le Groupe a par ailleurs signé un contrat d'accès en cofinancement sur les mêmes principes avec le second opérateur en charge des déploiements dans ces zones, et s'est engagé à cofinancer plusieurs agglomérations dans le cadre de ce contrat.

Zones RIP (Réseaux d'Initiative Publique – reste de la France) :

Le déploiement des réseaux Fibre dans les zones d'initiative publique est réalisé sous de nombreuses formes pouvant nécessiter la conclusion d'accords avec soit les organismes publics en charge du déploiement des réseaux, soit les organismes privés en charge de leur commercialisation. Depuis 2017, le Groupe a ainsi conclu plusieurs accords cadres avec des opérateurs commercialisant les lignes Fibre en zones RIP : Axione, Orange, Altitude, Covage... Le Groupe a également conclu des accords directement avec les organismes publics tels qu'Auvergne Très Haut Débit, Vendée Numérique, Rosace, Berry Fibre Optique... Le Groupe peut, en application de ces accords, accéder aux réseaux déployés par voie de location unitaire des lignes utilisées ou par voie de cofinancement dans des conditions similaires à celles applicables dans les zones de cofinancement privée en dehors de la zone très dense. Le Groupe s'est ainsi engagé à cofinancer tout ou partie des déploiements dans de nombreuses zones.

En dehors des Zones Très Denses, le Groupe peut être amené à effectuer certains arbitrages entre du co-financement et de la location, de manière occasionnelle et afin de rationaliser son niveau d'investissement.

(iii) Point d'avancement des déploiements Fibre

Au 30 juin 2019 :

- **Le Groupe compte 11,5 millions de prises raccordables**, soit 2 millions de plus qu'à fin 2018. Les offres commerciales du Groupe en Fibre sont désormais disponibles dans tous les départements métropolitains ;
- **Le parc d'abonnés Fibre progresse de près d'un tiers sur le semestre, le Groupe compte ainsi 1,3 million d'abonnés Fibre**, et est le 1^{er} recruteur sur la Fibre au 2^{ème} trimestre avec 172 000 nouveaux abonnés. Cette progression s'explique par trois facteurs principaux :
 - o La confirmation du succès de la réorganisation des procédures internes de raccordement des abonnés Fibre, présentée lors du *Capital Markets Day* ;
 - o L'appétence des français pour la technologie Fibre, qui est désormais la technologie de référence pour les nouvelles connexions Internet ;
 - o L'ouverture progressive de la commercialisation des offres Fibre de Free en dehors des Zones Très Denses ;
 - o Une part de conquête croissante, parallèlement à l'ouverture progressive des zones moins denses. Ainsi, plus de 50% des recrutements en Fibre sur le semestre sont de nouveaux abonnés.

Un portefeuille de fréquences enrichi et complet

Depuis l'obtention de la 4^{ème} licence mobile 3G en janvier 2010, le Groupe n'a cessé d'enrichir son portefeuille de fréquences.

Titulaire de 5MHz duplex dans les bandes 900MHz et 2 100MHz et de 20MHz duplex dans la bande 2 600MHz au lancement de l'activité mobile en 2012, le Groupe a réussi à compléter son portefeuille sur le territoire métropolitain en obtenant les fréquences suivantes :

- 5MHz duplex dans la bande de fréquences 1 800MHz libérés par Bouygues Telecom dans le cadre du processus de refarming défini par l'ARCEP (décision du 16 décembre 2014). Ces fréquences ont fait l'objet d'une mise à disposition progressive au cours du premier semestre 2015 pour être disponibles sur l'intégralité du territoire métropolitain à compter du 1^{er} juillet 2015 ;
- 10MHz duplex supplémentaires dans la bande de fréquences 1 800MHz, suite à l'autorisation par l'ARCEP du refarming des fréquences de Orange et SFR, ces fréquences ayant été libérées sur l'intégralité du territoire métropolitain au profit du Groupe en date du 25 mai 2016 ;
- 10MHz remportés le 17 novembre 2015 suite aux enchères pour l'attribution des fréquences mobiles de la bande 700MHz. Ces fréquences seront disponibles de manière progressive par région, en commençant par l'Île de France en avril 2016 puis une région par trimestre à partir du 1^{er} janvier 2018 jusqu'au 1^{er} juillet 2019, date de libération de la dernière région. Ces fréquences ont été acquises pour un montant de 933 millions d'euros, payables en 4 tranches, la dernière échéance ayant été réglée en décembre 2018.

Le Groupe dispose ainsi d'un portefeuille de 55MHz duplex (porté à 68,5MHz suite à la procédure de ré-allocation des fréquences 900MHz, 1 800MHz et 2,1GHz) équilibré sur l'ensemble du territoire métropolitain, lui permettant d'être performant en 3G et en 4G.

Suite à la procédure de réattribution des fréquences des bandes 900MHz, 1 800MHz et 2,1GHz, dont les autorisations arrivent à échéance entre 2021 et 2024, le Groupe va bénéficier de fréquences supplémentaires dans les bandes 900MHz et 2,1GHz. Les fréquences dans la bande 1 800MHz étaient déjà disponibles pour Free Mobile.

Par décision de l'Arcep du 15 novembre 2018, le Groupe bénéficiera ainsi de 3,7MHz supplémentaires dans la bande 900MHz et 9,8MHz supplémentaires dans la bande 2,1GHz.

Cette procédure va permettre un rééquilibrage progressif des portefeuilles de fréquences entre opérateurs. Les fréquences dans les bandes 900MHz et 2,1GHz seront disponibles pour Free Mobile à l'échéance des autorisations en cours, soit en 2021 et en 2024.

Par ailleurs, le Groupe sera candidat à l'attribution des fréquences 5G, qui devrait se tenir au 2nd semestre 2019.

Déploiement d'un réseau d'antennes mobiles

Depuis l'obtention de la 4^{ème} licence mobile 3G, le Groupe déploie son réseau mobile. Ce déploiement s'appuie sur l'important réseau de transmission fixe (cf. 1.3.a) du Groupe et il repose sur une organisation dédiée qui pilote l'ensemble du processus (recherche de sites, démarches auprès des bailleurs de tous types, démarches administratives et réglementaires, réalisation des travaux dans le respect des règles de sécurité, jusqu'au suivi de l'exploitation des équipements radioélectriques sur les sites installés).

Au cours du 1^{er} semestre 2019, le Groupe poursuit ses efforts de déploiement de son réseau mobile avec notamment :

- **L'ouverture de près de 900 nouveaux sites 3G**, permettant ainsi au Groupe de disposer de 15 400 sites à fin juin 2019 ;
- **Un rythme inédit de déploiement des fréquences 700MHz, améliorant considérablement l'expérience 4G des abonnés Free Mobile.** Les fréquences 700MHz bénéficient en effet d'une portance beaucoup plus élevée que les autres fréquences 4G, et d'une meilleure pénétration au sein des bâtiments, conférant au Groupe un bénéfice de couverture et de qualité majeur. Ainsi, ce sont plus de 3 000 nouveaux sites qui ont été équipés de fréquences 700MHz au cours du 1^{er} semestre, soit un doublement en à peine 6 mois. Le rythme de déploiement de ces fréquences se poursuivra d'autant plus que l'ensemble du territoire national est désormais éligible depuis le 1^{er} juillet 2019. Le Groupe couvre d'ailleurs plus de 93% de la population en 4G, contre 92% à fin 2018 ;
- **La poursuite des investissements dans son réseau de desserte (« *backhaul* ») fibre de ses sites mobiles.** Compte tenu de la croissance importante des débits et du nombre d'utilisateurs 4G, en et prévision du déploiement du réseau 5G du Groupe, les capacités des liens d'interconnexions des sites mobiles revêtent une importance majeure pour les opérateurs. Dès lors, afin d'offrir les meilleurs débits possibles à ses abonnés et d'être prêt pour la 5G, le Groupe a choisi de favoriser le raccordement de sites en fibre. A ce titre, 92% de ses sites dans les zones très denses étaient ainsi raccordés en fibre à fin juin 2019, permettant ainsi au Groupe d'offrir de meilleurs débits à ses abonnés.

Les durées d'amortissement retenues pour les principaux éléments mis en service sont les suivantes :

- Licences : entre 15 et 19 ans
- Installations générales : 10 ans
- Installations techniques mobiles : 6 et 18 ans
- Matériels : 3 à 5 ans
- Autres : 2 à 10 ans

Déploiement du réseau de distribution : boutiques et bornes

Au 30 juin 2019, le Groupe possède une présence physique complète grâce :

- à ses 62 Free Centers ;
- à son réseau de bornes de souscription d'abonnements mobiles et de distribution automatique de cartes SIM. Pour cela, le Groupe s'appuie sur un partenariat avec le réseau de magasins « Maison de la Presse » et « Mag Presse ». A fin juin, le Groupe compte environ 1 500 bornes sur l'ensemble du territoire.

Italie

Un portefeuille de fréquences équilibré de 265MHz (dont 45MHz duplex)

En novembre 2016, les autorités italiennes ont autorisé le transfert des différentes fréquences visées dans l'accord. Ainsi le Groupe a acquis en Italie un portefeuille de fréquences équilibré de 35MHz duplex composé de :

- 5MHz duplex dans la bande de fréquences 900MHz ;
- 10MHz duplex dans la bande de fréquences 1 800MHz ;
- 10MHz duplex dans la bande de fréquences 2 100MHz ;
- 10MHz duplex dans la bande de fréquences 2 600MHz.

Le prix d'acquisition de ce portefeuille de fréquences est de 450 millions d'euros. Les paiements de ces fréquences sont étalés sur la période 2017-2019. Au 30 juin 2019, le Groupe avait déjà décaissé environ 300 millions d'euros au titre de ces fréquences, le reliquat devant être réglé au cours du 2nd semestre 2019.

Par ailleurs, au cours du 2nd semestre 2017 le Groupe a versé un montant de 220 millions d'euros à l'Etat italien dans le cadre du processus de refarming et d'extension des fréquences 1 800MHz jusqu'en 2029.

L'attribution des fréquences 700MHz, 3,6GHz-3,8GHz et 26GHz-27GHz, utilisables pour la 5G, a eu lieu en octobre 2018. Dans ce cadre, le Groupe a acquis, pour un montant total de 1 193 millions d'euros :

- 10MHz duplex dans la bande de fréquences 700MHz ;
- 20MHz dans la bande de fréquences 3,6-3,8GHz ;
- 200MHz dans la bande de fréquences 26,5-27,5GHz.

Iliad Italia a ainsi renforcé son portefeuille de fréquences afin de poursuivre sa dynamique d'innovation, de développer rapidement une offre 5G et de répondre à la demande croissante de débit en Italie.

Selon les règles fixées pour les enchères et la Loi de Finances 2018 italienne (L.205/2017), les montants décaissés s'étalent sur la période 2018-2022 selon l'échéancier ci-dessous :

en m€	2018	2019	2020	2021	2022
Décaissements	144	9	55	27	959

Déploiement d'un réseau mobile en Italie

Depuis la fin de l'année 2016 et la signature de son accord avec les groupes Hutchison et VimpelCom, le Groupe a entamé le déploiement de son réseau mobile en Italie, notamment :

- Au cours du 1^{er} semestre 2019, le Groupe compte 2 400 sites équipés en Italie, contre 1 500 à fin décembre 2018, en ligne avec l'objectif d'atteindre environ 3 500 sites équipés à la fin de l'année. L'accès au site est notamment facilité par l'acquisition de sites devant être décomissionnés par Wind/Tre, mais aussi par des sites disponibles auprès des grands bailleurs et opérateurs d'infrastructures ;
- Par ailleurs, le Groupe a commencé à allumer ses premiers sites au cours du semestre, et dispose à fin juin 2019 de plus de 400 sites actifs en Italie, lui permettant ainsi de commencer à porter une partie du trafic sur son propre réseau ;
- le déploiement d'un réseau d'infrastructures longue distance (« backbone ») de plus de 20 000 kms afin de raccorder les principales villes italiennes aux deux principaux centres du réseau mobile du Groupe situés à Milan et Rome ;
- Le déploiement du cœur de réseau et des interconnexions avec Wind/Tre pour la gestion du trafic dans le cadre de la solution de MOCN (*Multi-Operator Core Network*). Cette solution technique de raccordement des équipements radio de Wind/Tre au cœur de réseau du Groupe permet une gestion plus efficace et optimisée du trafic entre les deux réseaux par rapport à une solution d'itinérance « classique ».

Déploiement d'un réseau de distribution en Italie

La distribution de l'offre mobile du Groupe en Italie s'appuie sur différents canaux :

- Distribution physique :
 - Un réseau de 13 boutiques dans des villes majeures d'Italie ;
 - Un réseau de plus de 670 bornes de distribution de cartes SIM (Simbox) au sein de plus de 210 kiosques situés dans des zones de chalandises fréquentées, ces bornes sont adaptées aux spécificités locales en termes de réglementation, et notamment à la loi Pisanu, nécessitant une reconnaissance de l'abonné au moment de la souscription de l'abonnement ;
 - Accès à un réseau d'envergure national de revendeurs permettant aux abonnés de recharger leur offre mobile ;
- Distribution digitale :
 - Une distribution en ligne accessible depuis téléphone mobile, tablette ou ordinateur, permettant à l'utilisateur de souscrire son offre mobile en ligne et de recevoir sa carte SIM directement chez lui par service postal.

2 ELEMENTS CLES DU 1^{ER} SEMESTRE 2019

Les principaux éléments sur le 1^{er} semestre 2019 ont été les suivants :

<i>En millions d'euros</i>	S1 2019	S1 2018	Variation (%)
Chiffre d'affaires France	2 432	2 395	1,5%
- <i>Service Fixe</i>	1 312	1 332	-1,5%
- <i>Service Mobile</i>	997	962	3,7%
<i>Dont facturé aux abonnés</i>	789	738	7,0%
- <i>Equipements</i>	126	106	19,0%
- <i>Eliminations France</i>	-3	-5	-40,0%
Chiffre d'affaires Italie	177	9	-
Eliminations Groupe	-2	-	-
Chiffre d'affaires consolidé	2 607	2 404	8,4%
Chiffre d'affaires services France	2 309	2 294	0,7%
Chiffre d'affaires services Groupe	2 486	2 303	7,9%
<i>EBITDAaL France</i>	910	894	1,8%
<i>EBITDAaL Italie</i>	-108	-28	-
<i>EBITDAaL consolidé</i>	802	866	-7,4%
Résultat opérationnel courant	243	406	-40,1%
Résultat net récurrent	91	232	-60,8%
Ratio d'endettement	2,8x	1,8x	1,0x

Groupe

- **Hausse de 8,4% du chiffre d'affaires Groupe, à 2,6 milliards d'euros. La croissance du chiffre d'affaires services Groupe atteint 7,9% ;**
- **Retour à la croissance du chiffre d'affaires services France (0,7%), grâce à la bonne performance du Mobile (chiffre d'affaires facturé aux abonnés en hausse de 7%) ;**
- **Chiffre d'affaires en Italie de 177 millions d'euros sur le semestre ;**
- ***EBITDAaL France* en hausse de 1,8% à 910 millions d'euros, compensé par les pertes opérationnelles en Italie. Ainsi l'*EBITDAaL* Groupe est en baisse de 7,4% à 802 millions d'euros.**

France

Eléments opérationnels du 1^{er} semestre 2019 :

- **Le plan de transformation initié par le Groupe en 2018 porte ses fruits :**

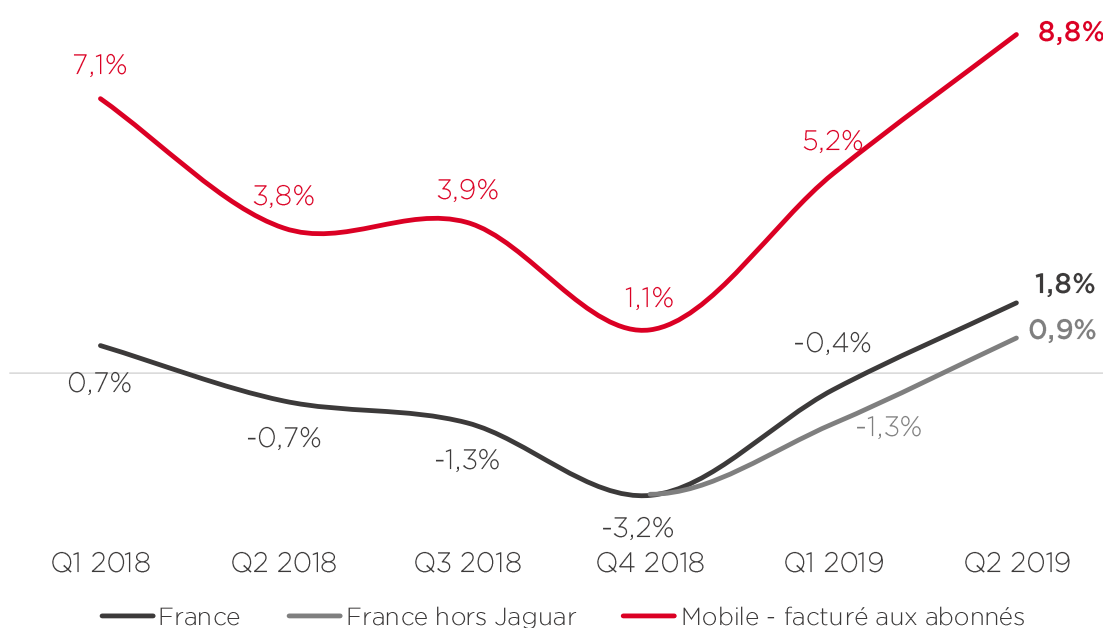
- **Semestre record sur la Fibre : 322 000 nouveaux abonnés sur les offres Fibre du Groupe, 1^{er} recruteur sur le 2^{ème} trimestre avec 172 000 recrutements nets.** La base d'abonnés Fibre s'établit à 1,3 million d'abonnés à fin juin, soit une hausse d'un tiers en 6 mois ;
- **145 000 recrutements nets sur le Forfait Free 4G illimitée (50/100 Go pour les non abonnés Freebox),** soit 7,9 millions d'abonnés à fin juin – **L'ARPU facturé aux abonnés est en hausse de 12% en un an, à 10,1 euros,** démontrant le succès de la montée en gamme progressive de la base d'abonnés. La perte de 127 000 abonnés sur la période est concentrée sur les offres à moindre valeur ajoutée ;
- **Une forte accélération sur les déploiements Très Haut Débit fixe et mobile engagée il y a un an,** en ligne avec la volonté du Groupe de devenir l'opérateur alternatif de référence sur les réseaux de dernière génération :
 - **Fixe :**
 - **1^{er} réseau Fibre parmi les 3 opérateurs alternatifs, avec 11,5 millions de prises raccordables ;**
 - **Intensification de la commercialisation des offres Fibre du Groupe dans les zones moins denses,** avec une accélération des ouvertures commerciales sur les Réseaux d'Initiative Publique. Les offres Fibre du Groupe sont désormais disponibles dans tous les départements métropolitains ;
 - **Meilleur débit en Fibre** avec un débit moyen descendant supérieur à 457 Mb/s, selon nPerf. En outre, le Groupe est le seul opérateur à proposer la technologie Fibre 10G et a été le premier à généraliser et à garantir un débit moyen montant de 600 Mb/s à ses abonnés ;
 - La base d'abonnés fixes totale enregistre un recul 31 000 abonnés sur le 1^{er} semestre 2019. Elle a notamment été négativement impactée au cours du 2^{ème} trimestre par la communication massive et critiquable des chaînes NextRadioTV.
 - **Mobile :**
 - **Intensification et généralisation des déploiements en 700MHz, permettant de bénéficier d'une meilleure qualité 4G :** plus de 3 000 sites nouvellement équipés en fréquences 700MHz sur les 6 premiers mois de l'année. En parallèle, Free poursuit un rythme de déploiement important et compte 15 400 sites mobiles à fin juin 2019. Le réseau mobile du Groupe couvre désormais près de 97% de la population (en 3G) ;
 - **Meilleur débit en 4G parmi les 3 opérateurs alternatifs,** avec un débit moyen descendant de 45 Mb/s, selon nPerf. Des résultats appuyés par la consommation mensuelle moyenne des abonnés 4G du Groupe, à 11,9 Go ;

Eléments financiers du 1^{er} semestre 2019 :

- **Rebond du chiffre d'affaires en France (+1,5% sur le semestre),** confirmant les premiers résultats positifs du plan de transformation engagé par le Groupe ;
- **Hausse du chiffre d'affaires services de 0,7% sur le semestre,** portée par une croissance de 1,8% sur le 2^{ème} trimestre ;

- **Amélioration de la tendance sur le chiffre d'affaires services Fixe (-1,5% sur le semestre)**, grâce au nouveau dispositif commercial et la fin de la dépendance aux offres très promotionnelles ;
- **Excellente performance du Mobile, avec une hausse de 7% du chiffre d'affaires facturé aux abonnés sur le semestre**, reflétant l'amélioration du mix d'abonnés et la fin de la dépendance aux offres très promotionnelles ;
- **Ventes d'équipements en hausse de 19% à 126 millions d'euros**, en raison de 2 effets contraires : forte baisse des ventes de terminaux mobiles compensée par les ventes du Player Delta ;

■ **Fort rebond du chiffre d'affaires services au 2^{ème} trimestre 2019 :**



- **EBITDAaL France en hausse de 16 millions d'euros sur le semestre.** Les effets positifs de l'amélioration du mix d'abonnés mobile, de la hausse du nombre d'abonnés Fibre et des gains d'itinérance, sont partiellement compensés par une concurrence intense ayant entraîné une contraction des bases d'abonnés fixe et mobile, ainsi que par la hausse des charges liées au déploiement de nos réseaux Fibre et mobile ;
- **Investissements France hors fréquences de 779 millions d'euros**, soutenant l'expansion des réseaux Fibre et mobile du Groupe, les raccordements d'abonnés en Fibre, la hausse des investissements relatifs au lancement des nouvelles Freebox, ainsi que l'allumage massif des fréquences 700 MHz.

Italie

- **Très bonne dynamique de recrutements en Italie avec près d'un million d'abonnés recrutés sur le semestre.** Dans un contexte très concurrentiel, Iliad Italia accélère son rythme de recrutement au 2^{ème} trimestre, avec plus de 500 000 recrutements nets. En créant une marque incontournable, Iliad Italia a réussi le meilleur lancement en Europe pour un nouvel entrant après celui de Free Mobile en 2012 ;

- **Le cap des 4 millions d'abonnés a été franchi cet été ;**
- **Un chiffre d'affaires de 177 millions d'euros au 1^{er} semestre 2019 ;**
- **Une perte d'*EBITDAaL* de 108 millions d'euros en Italie**, reflétant principalement (i) les charges d'itinérance liée à une hausse de la base d'abonnés, entraînant une hausse de la quantité de données mobiles consommées, et (ii) les charges de réseau liées aux 2 400 sites déployés par le Groupe, dont la majeure partie du coût est portée sans en tirer le bénéfice de la couverture ;
- **Investissements Italie hors fréquences de 161 millions d'euros, reflet de l'expansion du réseau mobile du Groupe en Italie.** Ainsi, le Groupe compte 2 400 sites équipés à fin juin 2019, soit 900 nouveaux sites sur le semestre. Par ailleurs, il en a activé plus de 400 dans le même temps. Le Groupe a dépensé 61 millions d'euros au titre des paiements relatifs à l'acquisition de fréquences au 1^{er} semestre 2019.

3 COMPARAISON DES RÉSULTATS AU 30 JUIN 2019 ET AU 30 JUIN 2018

<i>En millions d'euros</i>	S1 2019	S1 2018	Variation (%)
Chiffre d'affaires	2 607	2 404	8,4%
Chiffres d'affaires services	2 486	2 303	7,9%
Achats consommés	1 012	1 031	-1,8%
Marge brute	1 595	1 373	16,2%
% CA	61,2%	57,1%	+4,1pts
Charges de personnel	-136	-142	-4,2%
Charges externes	-259	-261	-0,8%
Impôts et taxes	-63	-62	1,6%
Dotations aux provisions	-25	-30	-16,7%
Autres produits et charges d'exploitation	-17	-11	54,5%
Dotation aux amortissements des droits d'utilisation	-293	-	-
<i>EBITDAaL</i>	802	866	-7,4%
% CA	30,8%	36,0%	-5,2pts
Charges sur avantages de personnel	-14	-6	133,3%
Dotations aux amortissements	-545	-454	20,0%
Résultat opérationnel courant	243	406	-40,1%
Autres produits et charges opérationnels	-2	1	-
RESULTAT OPERATIONNEL	241	407	-40,8%

Charges d'intérêts	-30	-17	72,8%
Autres produits et charges financiers	-42	-21	100,0%
Charges d'impôt	-82	-140	-41,4%
Résultat des sociétés mises en équivalence	-25	-23	8,7%
RESULTAT NET CONSOLIDÉ	62	206	-69,9%
RESULTAT NET RECURRENT	91	232	-60,8%

3.1 Analyse du résultat du Groupe

(a) Principaux indicateurs

<i>France</i>	S1 2019	S1 2018	Variation sur le T2 2019
Nombre total d'abonnés mobiles	13 314k	13 625k	-77k
- Dont Forfait Free 4G illimitée*	7 928k	7 550k	+70k
- Dont Forfait Voix	5 386k	6 075k	-147k
Consommation 4G moyenne (en Go/mois/abonné)	11,9 Go	9,6 Go	+0,3 Go
Nombre total d'abonnés Haut Débit et Très Haut Débit	6 396k	6 473k	-15k
- Dont Fibre	1 305k	734k	+172k
Nombre total d'abonnés France	19 710k	20 098k	-92k
ARPU Haut Débit et Très Haut Débit (en €)	32,5	32,8	-
ARPU Mobile facturé aux abonnés (en €)	10,1	9,0	+0,6€
Prises raccordables en Fibre	11,5m	7,9m	+1m
<i>Italie</i>	S1 2019	S1 2018	Variation sur le T2 2019
Nombre total d'abonnés mobiles	3 841k	635k	+532k

* 50/100 Go pour les non abonnés Freebox

(b) Analyse de résultat du secteur France

Le tableau suivant présente le compte de résultat du secteur France jusqu'au résultat opérationnel au 30 juin 2019 et au 30 juin 2018 :

<i>En millions d'euros</i>	S1 2019	S1 2018	Variation (%)
Chiffre d'affaires	2 432	2 395	1,5%

Chiffres d'affaires services	2 309	2 294	0,7%
Achats consommés	-793	-1 023	-22,5%
Marge brute	1 639	1 372	19,5%
% CA	67,4%	57,3%	+10,1pts
Charges de personnel	-130	-139	-6,5%
Charges externes	-217	-238	-8,8%
Impôts et taxes	-63	-61	3,3%
Dotations aux provisions	-25	-30	-16,7%
Autres produits et charges d'exploitation	-17	-10	70,0%
Dotation aux amortissements des droits d'utilisation	-277	-	-
EBITDAaL	910	894	1,8%
% CA	37,4%	37,3%	+0,1pt
Charges sur avantages de personnel	-13	-6	-
Dotations aux amortissements	-479	-451	6,2%
Résultat opérationnel courant	418	437	-4,3%
Autres produits et charges opérationnels	-2	1	-
Résultat opérationnel	416	438	-5,0%

(i) **Chiffre d'affaires**

Le tableau suivant présente la répartition du chiffre d'affaires France par nature de revenus au 30 juin 2019 et au 30 juin 2018 :

<i>En millions d'euros</i>	S1 2019	S1 2018	Variation (%)
Chiffre d'affaires consolidé	2 607	2 404	8,4%
Services	2 486	2 303	7,9%
Equipements	126	106	19,0%
Eliminations	-5	-5	0,0%
Chiffre d'affaires France	2 432	2 395	1,5%
Services	2 309	2 294	0,7%
• Fixe	1 312	1 332	-1,5%
<i>Dont Jaguar Network</i>	21	-	-
• Mobile	997	962	3,7%
<i>Facturé aux abonnés</i>	789	738	7,0%
<i>Autres</i>	208	224	-7,1%
Equipements (fixe et mobile)	126	106	19,0%

Eliminations France	-3	-5	40,0%
Chiffre d'affaires France hors Jaguar Network	2 411	2 395	0,6%
Chiffre d'affaires Italie	177	9	-
Eliminations Groupe	-2	-	-

Chiffre d'affaires services Fixe

Le chiffre d'affaires services Fixe s'établit à 1 312 millions d'euros au 1^{er} semestre 2019, en recul de 1,5%, l'amélioration de la tendance observée au 1^{er} trimestre se poursuit au 2^{ème} trimestre, dans un contexte de concurrence toujours intense. Les principales évolutions sur la période ont été les suivantes :

- **Le plan de transformation déployé par le Groupe montre des premiers résultats encourageants sur le semestre.** En effet, après un point bas atteint sur l'activité fixe au 4^{ème} trimestre 2018, la tendance s'est améliorée dès le 1^{er} trimestre 2019, puis davantage au 2^{ème} trimestre, dans un marché mature, concurrentiel et promotionnel. Ces performances démontrent la volonté du Groupe de recentrer sa stratégie autour d'une montée en valeur progressive de sa base d'abonnés. Cela a été possible grâce notamment à (i) la commercialisation des nouvelles offres, (ii) le renforcement de ses canaux de distribution, (iii) l'initiation de la politique de fidélisation de ses abonnés, (iv) le lancement de produits innovants avec la Freebox Delta et la Freebox One, et (v) en accélérant le rythme des migrations Fibre ;
- **Fin de la dépendance aux offres très promotionnelles, dont la proportion au sein de la base d'abonnés fixes a été divisée par près de 4 en un an.** Hausse des recrutements bruts hors offres très promotionnelles de 20% en un an ;
- **Accélération des raccordements Fibre sur le semestre, avec plus de 320 000 abonnés recrutés, dont 172 000 sur le seul 2^{ème} trimestre 2019,** démontrant le succès de la refonte des processus de déploiement et de raccordement abonnés, et renforçant ainsi son statut de leader alternatif en Fibre. Sur ces bases, le Groupe dépassera son objectif de 500 000 nouveaux abonnés Fibre sur l'année. Plus d'un abonné sur cinq bénéficie désormais de la Fibre, le Groupe compte ainsi 1,3 million d'abonnés Fibre à fin juin 2019 et 11,5 millions de prises raccordables, soit 2 millions de plus qu'à fin décembre 2018 ;
- **Parallèlement, Free offre la meilleure qualité de service Fibre à ses abonnés, ainsi ils bénéficient du meilleur débit en Fibre,** avec un débit moyen descendant supérieur à 450 Mbit/s, selon nPerf. Par ailleurs, Free est le seul à proposer la technologie Fibre 10G à ses abonnés ainsi qu'un débit montant allant jusqu'à 600 Mbit/s ;
- **Amélioration de la tendance sur le chiffre d'affaires services Fixe : -1,5% sur le semestre (-0,5% sur le 2^{ème} trimestre),** démontrant la résilience du modèle économique dans un environnement très concurrentiel ayant entraîné une légère contraction de la base d'abonnés du Groupe au cours des 12 derniers mois ;
- **Ralentissement de la baisse de L'ARPU Haut Débit et Très Haut Débit, à 32,5 euros en juin 2019,** soulignant ainsi les premiers effets positifs de la nouvelle politique commerciale du Groupe, moins dépendant aux ventes privées et bénéficiant de la commercialisation des nouvelles Freebox.

Chiffre d'affaires services Mobile

Le chiffre d'affaires services Mobile enregistre une hausse de 3,7% sur le semestre, à près d'un milliard d'euros. La croissance est encore plus soutenue pour le chiffre d'affaires facturé aux abonnés, en hausse de 7% sur la période. Les principales évolutions sur la période ont été les suivantes :

- **Poursuite de l'amélioration du mix d'abonnés malgré un contexte concurrentiel intense, avec un gain de 145 000 abonnés sur le forfait Free 4G illimitée (50/100 Go pour les non abonnés Freebox).** La base d'abonnés à l'offre à 2 euros/mois (0 euro/mois pour les abonnés Freebox) diminue sur le semestre, en raison des migrations d'abonnés sur le forfait 4G illimitée (50/100 Go pour les non abonnés Freebox) et de la concurrence. Ainsi la base d'abonnés mobiles enregistre un recul de 127 000 abonnés sur le semestre. Au 30 juin 2019, le Groupe comptait 13,3 millions d'abonnés mobiles, dont 7,9 millions d'abonnés au forfait Free 4G illimitée (50/100 Go pour les non abonnés Freebox) ;
- **Le Groupe réduit sa dépendance aux offres très promotionnelles, ainsi la proportion d'abonnés sous ventes privées a été divisée par 6 en un an.** Hausse des recrutements bruts hors offres très promotionnelles de près de 15% en un an ;
- **Excellente performance du chiffre d'affaires facturé aux abonnés, avec une croissance de 7% sur le semestre (près de 9% sur le seul 2^{ème} trimestre).** L'amélioration de l'ARPU facturé (+12% en un an) reflète le succès de la stratégie de montée en gamme progressive induite par le Groupe, et ce malgré la baisse de la base d'abonnés totale. Ainsi, le chiffre d'affaires facturé aux abonnés, principal revenu générateur de marge pour l'activité mobile, est de près de 800 millions d'euros au 1^{er} semestre ;
- **Poursuite de la tendance sur le chiffre d'affaires entrant,** qui baisse de 7,1% sur le semestre, en raison principalement de la diminution du nombre de SMS au profit des usages Internet mobiles ;
- **Un réseau 4G rapidement équipé en 700MHz : plus de 3 000 sites nouvellement dotés de fréquences 700MHz au cours du semestre, améliorant nettement la qualité de l'expérience pour ses abonnés.** Free Mobile est d'ailleurs l'opérateur bénéficiant des meilleurs débits en 4G parmi les 3 opérateurs alternatifs selon nPerf (débit moyen descendant de 45 Mb/s), et est l'opérateur qui déploie le plus rapidement ses fréquences 700MHz sur une empreinte nationale. Les abonnés Free Mobile consomment en moyenne 11,9 Go par mois en 4G. Parallèlement au développement de son réseau 4G, le Groupe continue d'étendre son réseau mobile national et compte 15 400 sites mobiles à fin juin 2019.

Equipements

Avec le lancement fin 2018 de la Freebox Delta, le Groupe enregistre le chiffre d'affaires généré par la vente du Player à l'abonné. Les ventes d'équipements ne générant pas une marge en ligne avec les services fournis par le Groupe, et celles-ci étant amenées à représenter une part plus importante du chiffre d'affaires, elles sont désormais isolées au niveau du compte de résultat. Ainsi, le chiffre d'affaires relatif aux équipements progresse de près de 20% sur le 1^{er} semestre, grâce aux premiers revenus liés aux ventes du Player de l'offre Freebox Delta. Par ailleurs, la baisse du chiffre d'affaires équipements sur le Mobile se poursuit, en raison d'une politique plus stricte sur les offres de location mise en place en 2018.

(ii) Marge brute

La marge brute en France est en hausse de 10 points sur le semestre, à 1 639 millions d'euros.

La hausse de la marge brute est principalement liée à l'entrée en vigueur de la norme IFRS 16, mais elle s'améliore également en raison de la baisse des charges d'itinérance liée à la hausse de la couverture mobile en propre, de l'évolution favorable du mix d'abonnés mobiles ainsi que des gains de dégroupage venant avec la hausse du parc d'abonnés Fibre. Le taux de marge brute est toutefois négativement impacté sur le semestre par la forte hausse des ventes d'équipements, sur lequel le Groupe enregistre une faible marge.

(iii) Charges de personnel

A fin juin 2019, l'effectif du Groupe (hors Italie) se compose de 10 200 salariés, en hausse de plus de 400 salariés par rapport à fin 2018.

Cette hausse est liée à l'intégration des effectifs de Jaguar Network au cours du 1^{er} semestre, à des embauches liées à l'accélération du Groupe sur les déploiements et raccordements Fibre, ainsi qu'à des recrutements sur l'activité mobile, l'activité d'hébergement et l'extension du réseau de distribution.

Certaines charges salariales du Groupe sont capitalisées, notamment les charges liées aux déploiements et raccordements Fibre, ce qui explique que le poste de charges de personnel diminue légèrement sur le semestre, à 130 millions d'euros.

(iv) Charges externes

Les charges externes diminuent de 8,8% sur le semestre pour atteindre 217 millions d'euros. La baisse de ce poste est expliquée par l'entrée en vigueur de la norme IFRS 16. Sans l'impact de cette norme, le poste de charges externes enregistrerait une hausse, liée au déploiement de plus de 2 000 sites mobiles sur les 12 derniers mois d'une part, et à l'accélération des déploiements et raccordements Fibre sur les 12 derniers mois (hausse du nombre de prises raccordables de près de 50% en un an et quasi-doublement de la base d'abonnés), entraînant des charges supplémentaires (location, maintenance, énergie, assurance, sous-traitance, droit de passage...).

(v) Impôts et taxes

Le poste impôts et taxes est en légère hausse sur le semestre, à 63 millions d'euros, en raison de la hausse du nombre de sites mobiles.

(vi) Dotations aux provisions

Les dotations aux provisions pour impayés, pour dépréciation de stock et pour risques s'établissent à 25 millions d'euros sur le 1^{er} semestre 2019, en recul de 17%. Ce poste est principalement constitué des dotations aux provisions pour impayés, il diminue logiquement en raison de la politique plus stricte concernant les offres de locations de terminaux mobiles.

(vii) Autres produits et charges d'exploitation

Les autres produits et charges d'exploitation atteignent -17 millions d'euros au 30 juin 2019.

(viii) EBITDAaL

L'*EBITDAaL* France enregistre une hausse de 1,8% pour s'établir à 910 millions d'euros, soit une marge d'*EBITDAaL* de 37,4%, en légère hausse par rapport au 1^{er} semestre 2018.

Les 12 derniers mois ont été marqués par le plan de transformation du Groupe en France, s'accompagnant d'une refonte du modèle économique et commercial, et d'une indépendance croissante des réseaux du Groupe.

Ce plan se reflète dans l'accélération des déploiements et raccordements Fibre, mais aussi dans l'amélioration du mix d'abonnés mobiles en faveur du Forfait Free 4G illimitée (50/100 Go pour les non abonnés Freebox). Par ailleurs, la commercialisation des nouvelles Freebox s'accompagne de ventes d'équipements ayant un effet dilutif sur les marges.

Ainsi, au 1^{er} semestre 2019, les différents impacts sur la rentabilité du Groupe sont les suivants :

■ Impacts positifs :

- **Ouverture massive de sites en 700 MHz et poursuite des déploiements de nouveaux sites, permettant au Groupe de bénéficier d'une couverture mobile plus homogène.** Cela entraîne une réduction du recours à l'itinérance, et permet

également de migrer davantage d'abonnés sur le Forfait Free 4G illimitée (50/100 Go pour les non abonnés Freebox), et ainsi de générer davantage de marge ;

- **Hausse de la base d'abonnés Fibre**, le Groupe compte désormais 1,3 million d'abonnés Fibre, entraînant des économies de coûts opérationnels. Cet effet commence à se matérialiser au niveau de la marge brute, et donc dans l'*EBITDAaL* ;
- **L'inclusion des offres de livres numériques dans certaines offres fixes et mobiles du Groupe en février 2019**, entraîne une hausse de l'ARPU et de l'*EBITDAaL* ;

■ **Impacts négatifs :**

- **Hausse du nombre de sites mobiles**, entraînant une hausse des charges de location et d'énergie ;
- **Déploiement du réseau Fibre** du Groupe, générant davantage de charges de maintenance et de location ;
- **Intensité de la concurrence**, ayant entraîné une érosion de la base d'abonnés fixe et mobile, du chiffre d'affaires et par conséquent de la marge associée, couplée à l'impact des promotions ;
- **Effet dilutif sur la marge de la hausse des ventes d'équipements**, liée à la vente du Player sur l'offre Freebox Delta.

(ix) Résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel courant en France recule de 4% à 418 millions d'euros sur le semestre. Cette baisse s'explique par la hausse des charges d'amortissements, en raison de l'extension des réseaux Fibre et mobile du Groupe, et dans une moindre mesure à l'exercice de stock-options par des salariés du Groupe.

(c) Analyse de résultat du secteur Italie

Le tableau suivant présente le compte de résultat simplifié du secteur Italie au 30 juin 2019 et au 30 juin 2018 :

<i>En millions d'euros</i>	S1 2019	S1 2018	Variation (%)
Chiffre d'affaires Italie	177	9	-
Marge brute	-44	-1	-
<i>EBITDAaL</i>	-108	-28	-
% CA	-	-	-
Résultat opérationnel courant	-175	-31	-
Résultat opérationnel	-175	-31	-

(i) Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du Groupe en Italie est de 177 millions d'euros sur le semestre. Les principales évolutions sur la période ont été les suivantes :

- **Excellente performance commerciale au 1^{er} semestre, avec plus d'un million d'abonnés recrutés.** Le Groupe compte 3,8 millions d'abonnés à fin juin 2019, un an après le lancement ;
- **Malgré des offres concurrentes ciblées et plus agressives que les siennes, le Groupe est parvenu à accentuer son rythme de recrutement au 2^{ème} trimestre 2019, démontrant la force de sa marque en Italie.** Le Groupe a relevé avec succès le défi de lancer son offre sans bénéficier d'une quelconque notoriété ;
- **Au cours du semestre, le Groupe a continué de déployer son réseau mobile sur un rythme conséquent, et a ainsi équipé 900 nouveaux sites, pour atteindre 2 400 sites équipés à fin juin 2019,** en ligne avec son objectif de 3 500 sites équipés à fin 2019. Le Groupe commence également à porter une partie de son trafic mobile sur son propre réseau, grâce au 400 sites activés au cours du semestre ;
- **Le Groupe continue d'étendre son réseau de distribution en Italie.** Il a ainsi ouvert 2 boutiques et 15 nouveaux kiosques au cours du semestre. Au 30 juin 2019, le Groupe comptait 13 boutiques et 500 bornes de distribution de cartes SIM (Simbox) réparties au sein de 153 kiosques situés dans des zones de chalandises fréquentées.

(ii) EBITDAaL

L'*EBITDAaL* du 1^{er} semestre 2019 en Italie ressort à -108 millions d'euros.

Cette perte opérationnelle s'explique par :

- **la hausse des charges d'itinérance** liée au succès des offres mobiles du Groupe en Italie, entraînant à la fois une hausse de la base d'abonnés et une consommation de données mobiles plus importante ;
- **les charges afférant au réseau mobile du Groupe**, qui compte 2 400 sites à fin juin, principalement composé des charges de location, sans bénéficier de la couverture mobile que ces sites apporteront une fois qu'ils seront activés ;
- **les coûts d'interconnexion ;**
- **des charges de marketing et de publicité et des charges de structure** telles les charges de personnels et la relation abonnés.

(iii) Résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel courant en Italie est de -175 millions d'euros, incluant les charges d'amortissements des premiers éléments de réseau ainsi que des fréquences.

3.2 Flux de trésorerie et investissements Groupe

<i>En millions d'euros</i>	S1 2019	S1 2018	Variation (%)
CAF Groupe	1 078	852	26,5%
Impact IFRS 16	-332	-	-
Variation de BFR Groupe	-28	-81	-65,4%

FCF opérationnel après IFRS 16	718	771	-6,9%
Investissements France (hors fréquences)	-779	-773	0,8%
Investissements Italie (hors fréquences)	-161	-91	76,9%
Impôts décaissés	-115	-154	-25,3%
Autres	-194	-415	-53,3%
FCF Groupe (hors fréquences, financement et dividendes)	-531	-662	-19,8%
Investissements fréquences France	-8	-8	-
Investissements fréquences Italie	-61	-73	-16,4%
FCF Groupe (hors financement et dividendes)	-600	-744	-19,4%
Dividendes	-53	-40	32,5%
Trésorerie de clôture	382	871	-56,1%

FCF Groupe :

Le Groupe poursuit son cycle d'investissements dans ses réseaux Fibre et mobile en France et mobile en Italie, lui permettant de gagner en autonomie et d'améliorer sa rentabilité tout en offrant un meilleur service à ses abonnés. Ainsi le Groupe a investi 940 millions d'euros au 1^{er} semestre 2019 dans ses réseaux et près de 70 millions d'euros dans ses fréquences en France et en Italie.

Les principaux faits marquants sur le semestre ont été les suivants :

- Capacité d'autofinancement Groupe de 1 078 millions d'euros, avant le remboursement de dettes locatives lié à l'entrée en vigueur de la nouvelle norme IFRS 16, d'un montant de 332 millions d'euros. La hausse de la capacité d'autofinancement en France est compensée par les pertes opérationnelles en Italie ;
- Variation négative du BFR de -28 millions d'euros, avec une contribution négative pour la France et positive pour l'Italie ;
- Investissements France en ligne avec l'objectif du Groupe sur l'année, à 779 millions d'euros. Le Groupe a étendu son empreinte Fibre avec le déploiement de près de 2 millions de nouvelles prises raccordables, le raccordement de plus de 320 000 nouveaux abonnés en Fibre, l'ouverture de plus de 3 000 sites en 700 MHz, l'extension de son réseau mobile, qui compte 15 400 sites au 30 juin 2019, mais aussi les investissements liés au lancement des nouvelles Freebox fin 2018 ;
- Investissements dans le réseau et le MOCN en Italie pour 161 millions d'euros, et investissement de 61 millions d'euros relatif aux fréquences acquises auprès de Wind / Tre dans le cadre des remèdes, qui seront intégralement payées au 2nd semestre 2019 ;
- Décaissement d'impôts à hauteur de 115 millions d'euros ;
- Autres : inclut le décaissement relatif à l'acquisition de la participation dans Jaguar Network en janvier 2019, ainsi qu'à l'activation du programme de rachat d'actions par le Groupe sur le marché à la fin du semestre.

Variation nette de la trésorerie :

Le Groupe a clôturé l'exercice avec une trésorerie disponible de 382 millions d'euros.

3.3 Partenariat industriel stratégique avec Cellnex

Le 7 mai 2019, Iliad est entré en négociations exclusives pour la cession de 70% de la société gérant ses infrastructures passives de télécommunications mobiles en France et comprenant 5 700 sites. En Italie, Iliad Italia a conclu un accord pour la vente de 100% de la société gérant ses infrastructures passives de télécommunications mobiles et comprenant environ 2 200 sites. Le montant initial à recevoir pour cette transaction s'élèverait à 2 milliards d'euros.

Cette opération permettra au Groupe d'optimiser ses déploiements 4G et 5G futurs, ainsi que de renforcer sa capacité d'investissement et sa solidité financière. Ce partenariat s'accompagne d'un programme de *build-to-suit* pouvant aller jusqu'à 4 500 sites en 7 ans en France et 1 900 sites en 6 ans en Italie (dont respectivement 2 500 et 1 000 faisant l'objet d'un engagement d'Iliad).

La transaction reste soumise aux conditions usuelles pour ce type d'opérations, sa clôture devrait avoir lieu au 4^{ème} trimestre 2019 ou au 1^{er} trimestre 2020.

3.4 Endettement du Groupe

Le Groupe n'est soumis à aucun risque de liquidité, après examen des clauses de remboursement anticipé des prêts souscrits par les sociétés du Groupe ou du non-respect d'engagements financiers (ratios, objectifs...).

Au 30 juin 2019, l'endettement brut du Groupe s'établissait à 5 063 millions d'euros et l'endettement net à 4 610 millions d'euros. Le Groupe profite d'une forte liquidité et d'un taux de financement moyen bas, lui permettant d'augmenter son levier en accord avec sa stratégie d'investir dans des projets industriels majeurs, générateurs de flux de trésorerie futurs conséquents. Ainsi, le Groupe enregistre un ratio d'endettement de 2,8x l'*EBITDAaL* au 30 juin 2019, et d'environ 2x l'*EBITDAaL* après prise en compte de la transaction avec Cellnex.

L'endettement brut au 30 juin 2019 est composé des principaux emprunts suivants :

(a) Dettes à moins d'un an

- Programme de NEU CP de 1 milliard d'euros

Le Groupe dispose d'un programme de NEU CP à moins d'un an pour un montant maximal de 1 milliard d'euros. Au 30 juin 2019, l'utilisation était de 755 millions d'euros.

(b) Dettes à plus d'un an

Emprunts auprès d'établissements de crédit :

- Emprunts auprès de la Banque Européenne d'Investissement (BEI)

Dans le cadre du déploiement de ses réseaux ADSL et Fibre, le Groupe Iliad a obtenu le soutien financier de la BEI, à travers la mise en place plusieurs financements. Ces financements sont amortissables et présentent des durées longues. Au 30 juin 2019, le Groupe disposait des financements suivants avec la BEI :

- Ligne de 150 millions d'euros, mise en place en 2010 et avec une échéance finale en juillet 2020 ;
- Ligne de 200 millions d'euros, mise en place en 2012 et avec une échéance finale en mai 2022 ;
- Ligne de 200 millions d'euros, mise en place en 2016 et avec une échéance finale en septembre 2030 ;
- Ligne de 300 millions d'euros, mise en place en 2018 et avec une échéance finale en décembre 2032, non utilisée au 30 juin 2019.

■ **Emprunts auprès de la KFW IPEX-Bank**

Dans le cadre du déploiement de ses réseaux fixes et mobiles en France et Italie, le Groupe Iliad a obtenu le soutien financier de KFW IPEX-Bank, à travers la mise en place de plusieurs financements. Ces financements sont amortissables et présentent des durées longues. Au 30 juin 2019, le Groupe disposait des financements suivants avec la KFW IPEX-Bank :

- Ligne de 90 millions d'euros, mise en place en 2017 et avec une échéance finale en mars 2028 ;
- Ligne de 150 millions d'euros, mise en place en 2019 et avec une échéance finale potentielle jusqu'à avril 2030, non utilisée au 30 juin 2019.

Le taux d'intérêt applicable sur ce crédit est basé sur l'Euribor de la période, augmenté d'une marge pouvant varier en fonction du niveau du levier financier du Groupe entre 0,90% et 1,20% par an.

■ **Crédit à terme syndiqué de 500 millions d'euros – Echéance 2023**

Le Groupe disposé d'un crédit à terme syndiqué de 500 millions d'euros auprès de plusieurs banques internationales, initialement mis en place le 8 janvier 2016, et renouvelé le 16 juillet 2018 pour une maturité finale à 2023.

■ **Crédit syndiqué de 1 650 millions d'euros – Echéance pouvant aller jusqu'à 2025**

Le Groupe bénéficie d'une ligne de crédit syndiqué de 1 650 millions d'euros auprès de plusieurs banques internationales, de maturité finale pouvant aller jusqu'à 2025. Cette ligne n'est pas utilisée au 30 juin 2019.

Le taux d'intérêt applicable sur ce crédit est fondé sur l'Euribor de la période, augmenté d'une marge pouvant varier en fonction du niveau du levier financier du Groupe entre 0,25 % et 1,20 % par an.

■ **Ligne bilatérale de 50 millions d'euros – Echéance 2023**

Le 29 novembre 2018, le Groupe a mis en place une ligne de crédit bilatérale de 50 millions d'euros auprès d'un établissement bancaire. Cette ligne est remboursable à terme et a une maturité finale de 5 ans.

Les financements du Groupe auprès des établissements de crédit sont soumis au respect d'engagements financiers (ratio de leverage et de couverture d'intérêts). Au 30 juin 2019, le Groupe respectait tous ses engagements.

Emprunts obligataires :

■ Obligation de 650 millions d'euros – échéance 2022

Le 26 novembre 2015, le Groupe a procédé à l'émission d'obligations pour un montant de 650 millions d'euros et présentant un coupon annuel de 2,125%.

Ces obligations seront remboursées au pair à l'échéance le 5 décembre 2022.

■ Obligation de 650 millions d'euros – échéance 2024

Le 5 octobre 2017, le Groupe a procédé à l'émission d'obligations pour un montant de 650 millions d'euros et présentant un coupon annuel de 1,5%.

Ces obligations seront remboursées au pair à l'échéance le 14 octobre 2024.

■ Obligation dual tranche de 1 150 millions d'euros

Le 18 avril 2018, le Groupe a procédé à l'émission d'obligations pour un montant de 1 150 millions d'euros en deux tranches :

- Une première tranche d'un montant de 500 millions d'euros, présentant un coupon de 0,625% et remboursable au pair à l'échéance le 25 novembre 2021 ;
- Une seconde tranche d'un montant de 650 millions d'euros, présentant un coupon de 1,875% et remboursable au pair à l'échéance le 25 avril 2025.

Emprunts Schuldschein :

Le Groupe a procédé à l'émission de *Schuldscheindarlehen* (emprunts Schuldschein) le 22 mai 2019, pour un montant total de 500 millions d'euros en six tranches :

- Trois tranches fixes d'un montant total de 175 millions d'euros avec des taux de 1,400%, 1,845% et 2,038%, remboursables à terme respectivement aux échéances 22 mai 2023, 22 mai 2026 et 24 mai 2027 ;
- Trois tranches variables d'un montant total de 325 millions d'euros avec des marges de 1,40%, 1,70% et 1,80% et remboursables à terme respectivement aux échéances 22 mai 2023, 22 mai 2026 et 24 mai 2027.

Synthèse des lignes de financement à plus d'un an du Groupe :

<i>En millions d'euros</i>	Échéance	Remboursement	Montant du financement	Montant utilisé	Montant disponible
<u>Lignes auprès d'Etablissements de crédit</u>					
BEI - 2010	juillet 2020	Amortissable	150	33	-

BEI - 2012	mai 2022	Amortissable	200	117	-
BEI - 2016	septembre 2030	Amortissable	200	200	-
BEI - 2018	décembre 2032	Amortissable	300	300	-
KFW - 2017	mai 2029	Amortissable	90	90	-
KFW - 2019	octobre 2030	Amortissable	150	-	150
Ligne bilatérale	novembre 2023	A terme	50	50	-
Crédit syndiqué - 2016	juillet 2023	A terme	500	500	-
Crédit syndiqué - 2015	juillet 2024	A terme	1 650	-	1 650
<u>Emprunts obligataires</u>					
Emprunt obligataire - 2015	décembre 2022	A terme	650	650	-
Emprunt obligataire - 2017	octobre 2024	A terme	650	650	-
Emprunt obligataire - 2018	nov. 2021 & avril 2025	A terme	500 & 650	1 150	-
Emprunt <i>Schuldschein</i>	mai 2023, 2026 & 2027	A terme	500	500	

3.5 Répartition du capital au 30 juin 2019

Au 30 juin 2019, le capital social de la société Iliad se composait de 59 140 919 actions ordinaires et était réparti comme suit :

- Dirigeants : 33 516 724 actions soit 56,7% du capital ;
- Public : 25 624 195 actions soit 43,3% du capital.

Au 30 juin 2019, il existe :

- deux plans d'options de souscription d'actions Iliad dont le nombre d'actions potentielles pouvant être émises est de 286 633 ;

- deux plans d'actions gratuites dont le nombre d'actions Iliad potentielles pouvant être émises est de 597 260.

4 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

4.1 Objectifs

Dans la perspective de poursuivre sa politique de croissance rentable, le Groupe s'est fixé les objectifs suivants :

France

- Fixe :
 - Part de marché Haut Débit et Très Haut Débit de 25% à long terme ;
 - Hausse de la base d'abonnés Fibre de plus de 500 000 abonnés par an, 2 millions d'abonnés en 2020 et 4,5 millions en 2024 ;
 - 22 millions de prises raccordables au Fibre à fin 2022 et environ 30 millions à fin 2024.
- Mobile :
 - Déploiement d'environ 2 000 nouveaux sites en 2019 ;
 - Plus de 80% de la base d'abonnés sur le Forfait Free 4G illimitée² en 2024 ;
 - Plus de 25 000 sites en 2024 ;
 - Part de marché mobile de 25% à long terme.
- Entreprises :
 - Part de marché sur le marché des entreprises d'environ 4 à 5% en 2024 ;
 - Chiffre d'affaires de l'activité entreprises d'environ 400 à 500 millions d'euros en 2024.
- Finance :
 - Retour à la croissance du chiffre d'affaires France en 2019 ;
 - Accélération de la croissance de l'*EBITDAaL* en France en 2019, particulièrement sur le second semestre 2019 ;
 - Atteinte d'une marge d'*EBITDAaL* France (hors B2B et vente d'équipements) de plus de 40% en 2020 ;
 - Niveau d'investissements 2019 en France (hors fréquences) en ligne avec le niveau d'investissements de 2018 ;
 - Atteinte d'un solde d'*EBITDAaL*-investissements France (hors activités B2B) de plus de 800 millions d'euros en 2020, et d'environ 1 milliard d'euros en 2021.

Italie

- 3 500 sites équipés à fin 2019 ;
- Une contribution négative à l'*EBITDAaL* du Groupe en 2019 supérieure à celle enregistrée en 2018, parallèlement à l'accélération de la croissance de l'activité et du déploiement du réseau mobile ;
- Avoir déployé 10 000 à 12 000 sites à fin 2024 ;
- Atteindre un équilibre en termes d'*EBITDAaL* avec moins de 10% de part de marché ;

² 50/100 Go pour les non abonnés Freebox

- Générer 1,5 milliard d'euros de chiffre d'affaires en Italie sur le long terme.

4.2 Evénements postérieurs à la clôture

Le 2 septembre 2019, Iliad a décidé d'entrer en négociations exclusives avec InfraVia (fonds d'infrastructures français) pour la mise en place d'un partenariat visant à accélérer le déploiement de la fibre optique (FTTH) en zone de moyenne et faible densité en France (soit environ 26 millions de lignes) via une société dédiée. A cet effet, Iliad a créé une société dédiée à la gestion active des lignes fibres, qui assurera notamment l'acquisition et l'exploitation des tranches de co-financement FTTH du Groupe dans les zones concernées. Free transférerait à cette société les contrats de co-financement existants et environ un million de prises déjà déployées et cofinancées. Le groupe céderait 51% de cette société à InfraVia sur la base d'une valeur d'entreprise d'environ 600 millions d'euros.

4.3 Glossaire

Les définitions des principaux termes utilisés par Iliad sont présentées ci-dessous :

Abonnés dégroupés : abonnés qui ont souscrit à l'offre ADSL, VDSL ou Fibre du Groupe dans un central dégroupé par Free.

Abonnés Haut Débit et Très Haut Débit (ou Broadband) : abonnés ayant souscrit une offre ADSL, VDSL ou Fibre du Groupe.

ARPU Haut Débit et Très Haut Débit (Revenu Moyen par Abonné Haut Débit et Très Haut Débit) : inclut le chiffre d'affaires généré par le forfait et les services à valeur ajoutée, mais exclut le chiffre d'affaires non récurrent (par exemple les frais de migration d'une offre à une autre ou les frais de mise en service et de résiliation), divisé par le nombre total d'abonnés Haut Débit et Très Haut Débit facturés sur la période.

Chiffre d'affaires facturé à l'abonné : chiffre d'affaires forfait et hors forfait directement facturé à l'abonné.

Chiffre d'affaires services : chiffre d'affaires hors ventes d'équipements.

EBITDA (jusqu'au 31 décembre 2018) : résultat opérationnel courant avant amortissement et dépréciation des immobilisations et des avantages de personnel (correspondant aux charges de rémunérations non monétaires liées aux salariés).

EBITDAaL : résultat opérationnel courant avant prise en compte des dotations aux amortissements (ou dépréciations) des immobilisations corporelles et incorporelles, et de l'impact des charges liées aux rémunérations sous forme de stock-options/actions.

Endettement net : différence entre les passifs financiers à court et long terme et la trésorerie disponible au bilan.

FCF : Free Cash Flow

Fibre : est une solution de desserte fibre optique de bout en bout entre le central de raccordement (NRO) et l'utilisateur.

M2M : communications de machine à machine.

Marge brute : la marge brute est définie comme le chiffre d'affaires déduction faite des achats consommés.

Nombre total d'abonnés Haut Débit et Très Haut Débit : représente, à la fin de la période mentionnée, le nombre total d'abonnés identifiés par leur ligne téléphonique qui ont souscrit à une offre de Free ou d'Alice après élimination de ceux pour lesquels une résiliation a été enregistrée.

Nombre total d'abonnés mobiles France : représente, à la fin de la période mentionnée, le nombre total d'abonnés identifiés par leur ligne téléphonique qui ont souscrit à une des offres mobiles de Free après élimination de ceux pour lesquels une résiliation a été enregistrée.

Nombre total d'abonnés mobiles Italie : représente, à la fin de la période mentionnée, le nombre total d'abonnés identifiés par leur ligne téléphonique qui ont souscrit à une des offres mobiles de Iliad Italia, et qui ont été émis ou reçu une communication au moins une fois au cours des 3 derniers mois.

Opérateur alternatif : opérateur apparu à la suite de la perte de monopole de l'opérateur historique d'Etat.

Prise raccordable Fibre : prise pour laquelle le lien entre le point de mutualisation et le point de branchement optique a été réalisé par l'opérateur d'immeuble, à laquelle le Groupe peut accéder en application de ses engagements de cofinancement, et pour laquelle les travaux de raccordement au réseau du Groupe sont achevés ou en cours d'achèvement.

Recrutement : correspond à la différence entre le nombre total d'abonnés à la fin de deux périodes différentes.

Ratio d'endettement (ou Leverage) : correspond au rapport entre la dette nette (passif financier court et long terme moins la trésorerie et équivalents de trésorerie) et l'*EBITDAaL*.

Résultat net récurrent : correspond au résultat net hors impact des éléments non récurrents tels que les frais de restructuration et d'acquisition liés à l'opération et les charges exceptionnelles d'impôts, y compris pour la quote-part de ces éléments figurant en résultat des sociétés mises en équivalence.